

**Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales
Appel à candidature – thèse en ergonomie**

Titre du projet de thèse : Etude de l'acceptabilité des technologies émergentes dans l'industrie aéronautique

Contrat : Allocation doctorale à 100% d'une durée de 3 ans avec prise d'effet au 1/11/2016

Salaire : 1684.97€ (salaire brut mensuel)

Date limite de candidature : 30/09/16

Environnement

Ecole doctorale	ED SHS 586 « Sciences Humaines et Sociales »
Laboratoire	CRP-CPO : Centre de Recherche en Psychologie : Cognition, Psychisme, Organisation
Labellisation du laboratoire	EA 7273
Localisation	Université de Picardie Jules Vernes Pôle Campus Chemin du Thil 80025 Amiens Cedex 1
Responsables scientifiques de la thèse	Directeur de thèse : Gérard VALLERY, Professeur en ergonomie et psychologie du travail Co-encadrant de thèse et responsable du projet LEON : Emilie LOUP-ESCANDE, Maître de conférences en ergonomie et psychologie du travail

Description du projet de thèse : La thèse s'inscrit dans le cadre du projet LEON (acceptability of Emerging technologies in aeronautics). Ce projet porte sur l'acceptabilité des technologies émergentes (la réalité virtuelle et la réalité augmentée) dans le domaine de l'industrie aéronautique, l'acceptabilité étant définie comme le degré d'intégration et d'appropriation d'une technologie dans un contexte d'usage donné (Barcellona et Bastien, 2010). La réalité virtuelle est un « *domaine scientifique et technique exploitant l'informatique et des interfaces comportementales en vue de simuler dans un monde virtuel, le comportement d'entités 3D, qui sont en interaction en temps réel entre elles et avec un ou des utilisateurs en immersion pseudo-naturelle par l'intermédiaire de canaux sensori-moteurs* » (Fuchs, Arnaldi et Tisseau, 2006, p. 8), ayant pour objectif de « *permettre à une ou plusieurs personnes(s) une activité sensori-motrice* » (Fuchs, Arnaldi et Tisseau, 2006, p. 6). La réalité augmentée renvoie aux systèmes interactifs présentant en temps réel à l'utilisateur des entités virtuelles et des éléments de l'environnement réel (Caudell et Mizell, 1992). Plus particulièrement, le projet LEON a pour objectif d'investiguer la manière dont les technologies émergentes s'insèrent dans les organisations du travail et contribuent à transformer les activités des utilisateurs finaux (référence à la dimension d'intégration). Il s'agit également d'étudier la façon dont ces derniers investissent ces technologies par le repérage des déterminants associés (référence à la notion d'appropriation). Dans le contexte d'une recherche-action, *-c'est-à-dire à l'articulation d'un développement de connaissances et d'applications autour d'un projet réel porté par des acteurs industriels-*, le candidat devra aboutir à un modèle holistique et opératoire de l'acceptabilité des technologies de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée adapté au contexte de l'industrie aéronautique.

Mots-clés : Acceptabilité, Acceptation, Réalité Virtuelle, Réalité Augmentée, Technologie Emergentes, Aéronautique, Industrie

Missions du doctorant : Le doctorant devra réaliser une revue de littérature sur l'acceptabilité de ces technologies d'une part et sur l'acceptabilité en aéronautique d'autre part. Il devra non seulement conduire des comparaisons expérimentales en vue de comprendre quels déterminants intrinsèques aux dispositifs de réalité virtuelle et de réalité augmentée impactent l'acceptabilité, mais aussi analyser des situations de travail et pédagogiques outillées de ces technologies pour investiguer dans quelle mesure l'insertion de ces technologies transforment le travail et l'activité des opérateurs. Les travaux ainsi effectués devront être valorisés dans des conférences et des revues nationales et internationales.

Lieux d'étude et terrains : Le projet LEON implique trois partenaires : l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV, Amiens), l'Université de Technologie de Compiègne (UTC, Compiègne) et l'entreprise STELIA (Méaulte). En ce sens, si la thèse se déroulera dans les locaux du CRP-CPO de l'UPJV, des déplacements réguliers seront à prévoir *a minima* à STELIA et à l'UTC pour le recueil de données.

Connaissances et compétences requises pour le candidat : Le candidat devra être diplômé(e) d'un master recherche ou à finalité professionnelle en ergonomie ou psychologie ergonomique. Il possédera une bonne connaissance des bases de données en SHS, maîtrisera les techniques expérimentales ainsi que les méthodes d'analyse des activités utilisées en ergonomie. Il sera ouvert, autonome et aura une sensibilité au développement d'une recherche partenariale et collaborative, en lien avec l'équipe et les terrains d'étude.

Pièces à fournir : Le dossier de candidature devra comporter un CV complet, une lettre de motivation en rapport avec le sujet, les relevés de notes de Master (1 et 2) et les résumés des travaux de recherche entrepris en Master 1 et 2 (2 pages maximum). Les candidatures avec les documents demandés doivent être envoyées par courriel avec accusé de réception avant le 30 Septembre 2016 à : gerard.vallery@u-picardie.fr et emilie.loup-escande@u-picardie.fr. A l'issue de la sélection sur dossiers, une audition sera organisée en octobre. Les candidats retenus seront informés par courriel du lieu et de la date de celle-ci.

Lectures conseillées :

- Bobillier Chaumon, M.E (2013). Conditions d'usage et facteurs d'acceptation des technologies : Questions et perspectives pour la psychologie du travail. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Grenoble 2. Disponible sur : http://greps.univ-lyon2.fr/medias/fichier/hdr-bobillier-nov2013_1417698910465-pdf
- Boccara, V., Delgoulet, C. (2013) Articuler les démarches d'analyse du travail en ergonomie et en didactique professionnelle pour la conception d'un EVAH. Journées Scientifiques de Nantes, symposium international. Analyse de l'activité et formation. Une approche franco-québécoise, 5-7 juin 2013.
- Brangier, E. et Hammes, S. (2007) Comment mesurer la relation humain-technologies-organisation ? , *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 9-2.
- Loup-Escande, E., Burkhardt, J.-M. et Richir, S. (2013). Anticiper et évaluer l'utilité dans la conception ergonomique des technologies émergentes : une revue. *Le Travail Humain* : Vol.76/1-2013, pp. 25-55.
- Valléry, G. (2006). Quels sont les effets des NTIC sur le travail et l'organisation. In C. Lévy-Leboyer, C. Louche, J.-P. Rolland, Management des organisations, Paris, Editions d'Organisation, pp. 387-412.
- Valléry, G., Bobillier-Chaumon, M-E, Brangier, E. Dubois, M. (2016) *Psychologie du travail et des organisations : 110 notions clés*. Paris : Dunod.
- Venkatesh, V., Morris, M. G., Davis, G. B. et Davis, F. D. (2003). User acceptance of information technology: Toward a unified view, *MIS QUART*, 27(3), pp. 425-478.